MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0756 6409

DLP25-2-85438592

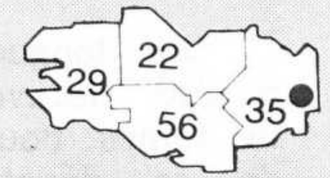
SPV

Avertissements agricoles

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

BULLETIN N° 105

7 FEVRIER 1985

ABONNEMENT 1985

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre abonnement, veuillez le faire le plus tôt possible en nous adressant directement votre chèque bancaire ou postal accompagné du formulaire joint au précédent bulletin. - Merci -

TOMATES

PEPINIERE

Une bonne protection de la pépinière est facile à réaliser et indispensable pour l'avenir de la culture de la tomate.

. **Maladies** : Des traitements effectués tous les 10 à 15 jours avec Manèbe ou Zinèbe + Iprodione (Rovral) empêchent le développement de plusieurs maladies: Mildiou terrestre, Alternaria...

Afin de prévenir les maladies bactériennes, on peut remplacer ces produits par de la bouillie bordelaise (200 g de matière active par ha) pour le dernier traitement.

. **Aleurodes** : Poser quelques panneaux jaunes englués , de 10 cm sur 10 cm, près des portes, du chauffage... pour déceler rapidement les premiers insectes.

Si nécessaire, un traitement avec bioresméthrine (Resbuthrin, Isathrine) permettra de retarder la lutte (biologique ou chimique), après plantation.

. **Pucerons** : Une application soignée d'un insecticide assure généralement la protection de la culture jusqu'en Mai.

APRES PLANTATION

Après la reprise des plantes, continuer à assurer la protection contre les maladies, soit avec de la bouillie bordelaise, soit avec UC 70 (cuivre + zinèbe) efficace contre maladies bactériennes et mildiou terrestre.

Ne jamais oublier que l'aération, une température suffisante, des arrosages modérés effectués par matinées ensoleillées sont les premières conditions pour limiter l'apparition des maladies.

P1

.../...

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc. 125 F

C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

L A I T U E S

MILDIOU BREMIA

La longue période de froid de Janvier a été défavorable à cette maladie. Mais le temps doux et humide va lui permettre de se développer. Aussi est-il nécessaire d'assurer une bonne protection même sur variétés résistantes à plusieurs races de mildiou.

En **pépinières :** traiter dès la levée puis tous les 5 jours jusqu'à plantation avec Zinèbe (2 premiers traitements) puis mancozèbe.

Après plantation : Prévoir une application tous les 7 jours, mais seulement jusqu'au stade 16 à 18 feuilles (compter toutes les feuilles de plus de 3 cm²).

BOTRYTIS ET SCLEROTINIA

. **Le Botrytis** ou pourriture grise apparaît à la suite de blessures ou nécroses.

. **Le Sclérotinia** se traduit par le flétrissement puis la mort de la plante.

Pour les éviter :

- Réduire le plus possible l'humidité de la serre en aérant. Ne pas arroser le soir.

- Effectuer deux traitements en pépinière, puis un par semaine après plantation, comme pour le mildiou.

FONGICIDES UTILISABLES CONTRE LES MALADIES DE LA LAITUE

Groupe Chimique	Matière Active et Dose/are	Spécialités Commerciales	Efficacité			
			Mildiou	Botrytis	Sclérotinia	Rhizoctonia
Dithiocarbamates	Mancozèbe : 16 g	Nombreuses	+ + +			
	Manèbe : 16 g	"	+ + +			
	Zinèbe : 20 g	"	+ + +			
	Thirame : 20 g	"	+	+ +	+	
Dicarboximides						
- Phtalimides	Folpel : 15 g	Nombreuses		+		+
- Hydautoïnes	Iprodione : 7,5 g	Rovral		+ + +	+ +	
	Procymidone*: 7,5 g	Sumisclex		+ + +	+ +	
	Vinchlozoline*: 7,5 g	Ronilan		+ + +	+ +	
Association	Cymoxanil + une ou plusieurs autres matières actives	Nombreuses (Fulvax, Remiltine,...)	+ +			
	Phosethyl d'Aluminium + Mancozèbe	Rhodax (25 g/are)	+ + +			

Efficacité : Faible : +, moyenne : + +, bonne : + + +

* Ne pas utiliser sur jeunes plants - Pour éviter des phénomènes de résistance, alterner ces produits ains que l'iprodione avec thirame ou folpel.

RESUME DE LA CAMPAGNE 1984

ESSAIS CONDUITS PAR LE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

1 - CHOU FLEUR

L'année 1984 a été marquée par d'importantes attaques d'Alternaria en janvier : minuscules points noirs parsemés sur la pomme ("forme poivre") et taches plus grandes assez profondes("forme classique"). Des expérimentations sont mises en place pour tester l'efficacité de divers fongicides vis à vis de cette maladie.

Des dégâts de fonte des semis se sont produits dans de nombreuses exploitations, les pluies et la fraîcheur de la dernière décade de Mai ayant favorisé le développement des champignons.

Les ravageurs n'ont pas causé de gros préjudices aux cultures.

Les essais réalisés, sur noctuelles défoliatrices, en Bretagne et Pays de Loire confirment pour la troisième année, la bonne efficacité de Cymbush (0,3 l/ha), Orthène 50 (18 kg/ha) et Sumicidin(0,5 l/ha). Reldan a été moins performant.

2 - POMMES DE TERRE

Les conditions météorologiques n'ont pas été favorables au mildiou. Les premières taches ont été détectées dans les Côtes-du-Nord, le 20 Mai, sur primeurs et le 28 Mai, dans le Finistère, en conservation. La sécheresse a ensuite empêché la progression de la maladie, et a entraîné un dessèchement prématuré du feuillage en Juillet-Août.

Dans les essais, le mildiou a été insuffisant pour différencier les produits.

Sur primeurs, des nécroses brunes anguleuses ont été fréquemment observées sur feuilles. L'Alternaria n'a pas été isolé, il s'agissait probablement des conséquences d'une mauvaise alimentation due aux brusques variations climatiques du printemps.

De nombreux cas de phytotoxicité, après désherbage au Sencoral ont été constatés sur la variété Claustar, dans le Finistère.

3 - OIGNON ET ECHALOTE

Sur feuillage, l'incidence du Mildiou et du Botrytis (B. Squamosa) a été limitée en raison de la sécheresse.

Sur les bulbes, la pourriture blanche (Sclerotium cepivorum) et le Botrytis (B. alii) ont posé des problèmes dans de nombreuses cultures. Les dégâts en cours de conservation ont souvent été importants.

La mouche de l'oignon n'a pas été préjudiciable économiquement.

4 - POIREAU

Le complexe parasitaire "rouille-mildiou-graisse" a fait l'objet d'une expérimentation en Pays de Loire. Les résultats vous ont été donnés dans le dernier bulletin.

Depuis plusieurs années la "maladie des taches blanches" occasionne des dégâts importants sur les cultures de la région de Saint-Malo. Des travaux réalisés par le GRI[illegible] de Rennes ont permis de mettre en évidence le rôle de Phytophthora porri seul ou associé à Stemphylium botryosum. Bien qu'il soit trop tôt pour préconiser des méthodes de lutte plus précises, il apparaît important d'éviter l'épandage des épluchages au champ.

5 - CAROTTE

Les dégâts occasionnés par la mouche ont été insignifiants.

La chaleur et les faibles hygrométries, n'ont pas permis à l'Alternaria de se développer. L'Oïdium apparu, en Août et Septembre à la faveur des périodes orageuses de la fin de l'été, ne semble pas avoir limité le rendement.

Les maladies des racines : "tache" (pourriture au printemps, sur primeurs) et "bague" (pourritures hivernales) ont, par contre, été beaucoup plus préoccupantes. Les études actuellement conduites par l'I.N.R.A. au Rheu ont permis d'identifier les champignons responsables de ces affections : Pythium sp pour la "tache" et Phytophthora megasperma pour la "bague". Les sols à mauvais ressuyage sont particulièrement prédisposés à ces attaques.

En outre, les rotations de courte durée incluant la culture du poireau en alternance avec la carotte semblent favoriser la manifestation de la "bague".

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ISSN : 0756 6409

DLP 29-11-84452069

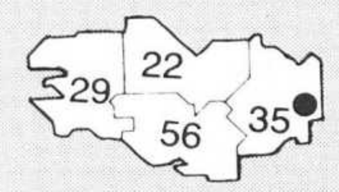


Avertissements agricoles

BRETAGNE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

280, rue de Fougères, 35000 RENNES ☎ (99) 36 01 74



BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication périodique

ÉDITION : CULTURES MARAÎCHÈRES, LÉGUMIÈRES ET POMMES DE TERRE

ABONNEMENTS POUR 1985

La Station d'Avertissements Agricoles "**Bretagne**" vous propose, pour 1985 les 3 bulletins suivants :

N° 1 - "Cultures maraîchères, légumières et pomme de terre" .... 125 F

N° 2 - "Céréales" .... 62 F

N° 3 - "Pépinières, espaces verts, arboriculture fruitière" .... 125 F

Bulletins n° 1 + 2 + 3 :	285 F	Abonnement collectif (minimum 10 ab.) n° 1 :	110 F
Bulletins n° 1 + 2	175 F	Abonnement collectif (minimum 10 ab.) n° 2 :	60 F
Bulletins n° 1 + 3	225 F	Abonnement collectif (minimum 10 ab.) n° 3 :	110 F
Bulletins n° 2 + 3	175 F		

FORMULAIRE D'ABONNEMENT ☐ OU DE REABONNEMENT ☐ POUR 1985

NOM ____________ **Prénom** ____________ **Profession** ____________

Adresse complète ________________________________

____

Abonnement choisi

Bulletin n° 1 - Individuel, 125 F ☐ collectif (minimum 10 ab.), 110 F ☐

Bulletin n° 2 - Individuel, 62 F ☐ collectif (minimum 10 ab.), 60 F ☐

Bulletin n° 3 - individuel, 125 F ☐ collectif (minimum 10 ab.), 110 F ☐

Bulletins n° 1 + 2 + 3..... 285 F ☐ Bulletins n° 1 + 3 .... 225 F ☐

Bulletins n° 1 + 2 .... 175 F ☐ Bulletins n° 2 + 3 .... 175 F ☐

Cocher la case correspondant aux bulletins demandés.

L'abonnement est souscrit pour la période du 1er Janvier au 31 Décembre.

Le règlement est à effectuer à l'ordre de : Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. - Protection des Végétaux.

Adresser votre chèque avec ce formulaire rempli au Service de la Protection des Végétaux - 280 rue de Fougères - 35 000 RENNES.

P3

IMPRIMERIE DE LA STATION BRETAGNE • DIRECTEUR GERANT : G. CHERBLANC • C.P.P.A.P. : 528 AD

ABONNEMENT 1er Janv. - 31 Déc.
C.C.P. 9404-94 Y Rennes - S/Rég. de Recettes de la DDA - Prot. Végét.

